

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **La tarification sociale de l'eau est-elle toujours en vigueur ?** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

Être alerté(e) en cas de changement

Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **La tarification sociale de l'eau est-elle toujours en vigueur ?** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?
targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F1557/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F1557/abonnement))

La tarification sociale de l'eau est-elle toujours en vigueur ?

Vérfié le 20 avril 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Chaque commune décide si elle met en place une tarification sociale de l'eau.

Il s'agit d'aider les personnes aux revenus modestes à payer leur facture d'eau.

La forme de l'aide peut varier selon la commune ayant mis en place la tarification sociale.

Renseignez-vous auprès de votre commune.

À savoir

fonds de solidarité pour le logement (FSL) ([https://www.service-
public.fr/particuliers/vosdroits/F1334](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1334))
En cas de facture d'eau impayée, le public.fr/particuliers/vosdroits/F1334
accorder une aide financière.

peut vous

Textes de loi et références

Loi n°2013-312 du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau : article 28 (https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000037993469)

Questions ? Réponses !

Impayés de factures (gaz ou électricité, eau) : quelles conséquences ? ([https://www.service-
public.fr/particuliers/vosdroits/F20055](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20055))

Voir aussi

Téléphone fixe : réduction sociale téléphonique ([https://www.service-
public.fr/particuliers/vosdroits/F1337](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1337))
Service-Public.fr

La politique sociale de l'eau ([https://www.ecologie.gouv.fr/favoriser-laces-leau-tous-politique-sociale-
leau](https://www.ecologie.gouv.fr/favoriser-laces-leau-tous-politique-sociale-leau))
Ministère chargé de l'environnement

Dossier pratique pour mieux comprendre ses factures d'eau ([https://www.inc-conso.fr/content/les-factures-
deau](https://www.inc-conso.fr/content/les-factures-deau))
Institut national de la consommation (INC)

- Le service d'eau (<https://www.inc-conso.fr/content/le-service-de-leau>)
Institut national de la consommation (INC)